

Il est inacceptable que notre principal porte-parole signe un appel contre l'avis des instances de direction du parti !

Lundi 4 mai, dans la continuité de positionnements précédents, le CE s'est prononcé contre la signature de deux appels « unitaires » sur la Grèce, notamment celui intitulé « La Grèce, une chance pour l'Europe » (<http://www.audit-citoyen.org/?p=6412>). Pour les camarades de la Position 1, ces textes ne posent aucun problème : ce serait de simples appels de solidarité, et refuser de signer de tels appels serait incompréhensible, le signe que « le CE perd tout repère et discernement » !



Il est pour le moins inquiétant que les camarades de la P1 ne voient pas ce qui pose problème dans ces textes. Nous avons voté lors du dernier CPN une résolution sur la Grèce

(

<http://www.npa2009.org/agir/solidarite-avec-les-travailleurs-et-le-peuple-grecs-non-au-diktat-du-20-fevrier-annulation-de>) qui porte une appréciation précise de ce qui se passe en Grèce : l'accord du 20 février entre Tsipras et la Troïka est pour le NPA un « renoncement majeur » et nous sommes solidaires de ceux qui combattent cet accord. Ce n'est pas le point de vue du texte « La Grèce, une chance pour l'Europe », qui minimise la portée de l'accord du 20 février sans y apporter la moindre critique. Et pour cause, les principaux signataires de ces textes approuvent cet accord et l'ensemble de la politique de Tsipras. Le texte a une portée politique générale, et il dit notamment : « *Nous appelons nos députés, élus de juin 2012, à se rappeler pourquoi et pour quoi ils ont été élus* », faisant croire que le programme du PS était en 2012 de rompre avec l'austérité ! Comment pourrait-on signer un texte qui ferait croire que les députés du PS étaient « nos » députés, ceux de notre camp social, et que leur mandat était de rompre avec l'austérité ?

Ce texte est signable et d'ailleurs signé par des socialistes « frondeurs » (comme la présidente du MJS) ou par les verts (Cosse) qui ne sont même pas dans l'opposition, même inconséquente, à Hollande. Mais il ne l'était pas par un parti anticapitaliste qui ne peut faire un front politique avec des antilibéraux et des supporters à peine critique de Hollande. Nous pouvons signer des textes unitaires qui se prononcent sur des revendications précises que nous partageons, mais il est inacceptable que nous signions des textes qui portent des analyses contraires aux nôtres, et qui nous font endosser des illusions grotesques sur le mandat de « nos » députés. Ce n'est certainement pas ainsi que nous construirons le parti et que nous pourrons convaincre de nos analyses et solutions anticapitalistes.

Au-delà du débat sur le fond, la signature de notre principal porte-parole, contre l'avis

du CE, pose un problème démocratique grave. Un porte-parole doit porter la parole du parti, il ne peut pas porter une position refusée explicitement par les instances de direction du parti. C'est aujourd'hui une ligne rouge qui est franchie, après déjà plusieurs alertes. Car le fait est qu'aucun de nos porte-paroles n'a porté notre motion élections dans les médias, exprimant des positions personnelles qui n'étaient pas celles du parti.

Aujourd'hui, la P1 revendique cette signature : « *Le CE a manqué totalement de repères et de discernement sur cette affaire. Il a mis nos figures publiques dans une position impossible. Le cœur de leur militantisme les conduit à signer ces appels quoi qu'il en soit. Une majorité du CE s'assoit sur cette réalité* ». Il est sidérant dans un parti comme le nôtre qu'on puisse concevoir les rapports dans le parti de cette manière ! Ce ne serait pas aux porte-parole de porter la parole du parti... mais ce serait au parti de s'adapter à ce que veulent les porte-parole pour ne pas les mettre dans une « position impossible » ! Et si les instances du parti ont le culot d'exprimer une position différente, alors les porte-parole feront ce qu'ils voudront... et en plus on tancera les instances du parti d'avoir eu l'outrecuidance de ne pas être d'accord avec nos porte-parole !

Il est vital que le prochain CPN discute de ces dysfonctionnements qui mènent le parti dans le mur si on continue dans cette voie. Les décisions du CPN et du CE doivent être respectées par les porte-parole. Si ils ne sont pas d'accord, on peut comprendre qu'ils ne les portent pas, mais ils ne peuvent pas défendre des positions contradictoires, engageant par là même tout le parti. Pour porter la politique du parti, et notamment le contenu de la motion élection du congrès, et plus généralement notre démarcation politique par rapport aux réformistes (sur la Grèce notamment), nous devons avoir une discussion de fond au prochain CPN. Une sensibilité politique minoritaire de notre parti ne peut pas avoir tous les postes de porte-parole, surtout quand elle revendique de piétiner les décisions des instances légitimes du parti.

Tendance CLAIRE, le 25 mai 2015